



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
DE NORMANDIE

CAEN, le 06 septembre 2016

INVITATION A LA PRESSE

La rentrée 2016 dans l'enseignement agricole de Normandie :
un enseignement nature et citoyen



Monsieur Laurent FISCUS, préfet du Calvados, visitera le lycée agricole public de Vire ce mercredi 7 septembre, accompagné de Jean CEZARD, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie, autorité académique de l'enseignement agricole et de Jean-Pierre LAFAYE, directeur de l'établissement.

Programme de la visite, en présence de la presse :

9 h : accueil par Monsieur LAFAYE et **point presse**

9 h 20 : visite de l'atelier aménagement, puis du centre de documentation et de la formation à distance

9 h 40 : rencontre avec des élèves de 1ère CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation)

9 h 55 : visite de l'exploitation agricole

10 h 15 : visite de l'atelier de transformation

10 h 40 : visite des centres de formation pour adultes et pour apprentis.

L'enseignement agricole relève du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) et accueille en Normandie **10300 élèves et étudiants**, en formation professionnelle, technologique ou générale de la 4ème à la licence professionnelle et **2500 apprentis**, du CAP à l'ingénieur, dans 57 établissements publics et privés. Ces établissements proposent également une offre très diversifiée de formation continue sur l'ensemble du territoire normand.

L'enseignement agricole prépare, en Normandie, **aux métiers** des secteurs suivants, avec un fort niveau d'insertion :

- la production agricole, forestière, aquacole
- les agroéquipements
- la commercialisation et la vente
- les industries agroalimentaires
- l'aménagement paysager, la gestion de l'eau, la gestion et la protection des espaces naturels
- les services à la personne
- l'élevage et les sports équestres

Les spécificités de l'enseignement agricole sont nombreuses :

- la **présence forte des acteurs professionnels** dans la formation et l'évaluation.
- l'**autonomie** laissée aux établissements pour adapter les référentiels au contexte local et favoriser les projets des équipes pédagogiques (modules spécifiques, enseignements à l'initiative de l'établissement).
- l'**accompagnement individualisé**, largement développé sous différentes formes : soutien, tutorat, ...
- la **pluridisciplinarité**, présente dans tous les référentiels, initie les élèves à des approches systémiques et contribue à donner du sens aux apprentissages disciplinaires.
- le **contrôle continu** pour tous les diplômés du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
- l'**éducation socio-culturelle**, dont bénéficient tous les élèves dans l'enseignement agricole, permet une ouverture culturelle, renforce la dimension éducative et l'apprentissage du travail en mode projet.
- la **coopération et l'ouverture internationale**, qui font partie des missions des établissements agricoles et permettent à de nombreux jeunes de participer chaque année à des échanges internationaux soit à titre individuel ou en groupe.
- **les exploitations, les ateliers technologiques (IAA) et les centres équestres des établissements agricoles**, véritables « entreprises écoles », sont le support de l'apprentissage des métiers du vivant pour

les jeunes et les adultes futurs professionnels du secteur. Elles sont aussi des lieux d'expérimentation et de démonstration de techniques qui s'inscrivent dans le plan agroécologique pour la France avec ses trois dimensions économique, environnemental et social. Elles accueillent aussi bien les apprenants (du niveau 4^{ème} au niveau Licence) que des agriculteurs, techniciens agricoles et agroalimentaires, des chercheurs. Elles développent des partenariats variés et durables autour de thématiques comme l'autonomie alimentaire en élevage de ruminants, la réduction des produits phytosanitaires et des antibiotiques, la production d'énergies renouvelables (méthanisation), la conservation des sols, et la biodiversité...

Ces visites de rentrée seront l'occasion de réaffirmer les priorités de la rentrée 2016 :

- **la sécurité dans les établissements**, les valeurs de la République et l'éducation à la citoyenneté
- **la mise en œuvre de l'aide à la recherche du 1^{er} emploi (ARPE)**, une mesure de la loi travail en faveur de la jeunesse, qui concerne les élèves et étudiants mais aussi les apprentis
- la poursuite de la mise en œuvre des **plans régionaux de mobilisation de l'enseignement agricole en faveur de la transition agro-écologique**
- **l'innovation pédagogique**, une des priorités du MAAF pour accompagner vers la réussite le plus grand nombre des apprenants.

Pour en savoir plus : <http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/>

Contact presse :

Préfecture du Calvados – Monique Bernard – 02 31 30 66 05 – monique.bernard@calvados.gouv.fr
DRAAF - Hélène Malvache – 02 31 24 97 46 – helene.malvache@agriculture.gouv.fr